



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 mai 2023 à 9 h 33 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames les conseillères Bettyna Bélizaire et Olive Kamanyana et monsieur le conseiller Mike Duggan.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, Michel Déziel, directeur adjoint du Cabinet, Martin Bisson, attaché politique, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

CP20230530-P1

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022 – ÉTATS FINANCIERS 2022 ET AFFECTATION – EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES – ANNÉE 2022

Présentation par monsieur Mario St-Pierre, mesdames Nathalie Fleurent et Renée Guénette.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter et expliquer les résultats financiers de l'année 2022;
- procéder à la reddition des réserves financières conformément à la Politique sur les excédents;
- présenter l'état des réserves financières au 31 décembre 2022;
- présenter les indicateurs de la dette.

RECOMMANDATIONS :

Le comité exécutif recommande au conseil :

CE-FIN-2022-012

- De recevoir le dépôt des états financiers :
 - Projet de résolution numéro 133980

CE-FIN-2022-013

- D'approuver les affectations du surplus budgétaire de 2022 :
 - Projet de résolution numéro 134097

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne sa surprise à l'égard des excédents budgétaires à attribuer. Il souhaite qu'il y ait des discussions sur les affectations de ces surplus, considérant notamment les données non disponibles de la STO et certaines urgences non identifiées (notamment l'itinérance). Il aimerait qu'un fonds soit mis sur pied pour répondre aux besoins urgents en itinérance. Il comprend que ces responsabilités découlent du gouvernement du Québec, mais les besoins sont présents et des solutions rapides doivent être déployées.

Madame la mairesse France Bélisle souhaite apporter une précision à l'effet qu'il s'agit des cumuls d'excédents. Elle veut aussi rassurer les élus qu'un retour est souhaité en juillet avec des propositions, qui vont s'ancrer avec la Politique sur les excédents. Il n'est donc pas dans les intentions de n'y revenir qu'aux travaux budgétaires. Monsieur Moran comprend qu'il s'agit d'une surprise comptable, expliquée en partie par la disponibilité des sommes COVID. Il souhaite également qu'un retour soit fait en juillet pour les affectations.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc veut proposer une nouvelle affectation des surplus en regard de la Politique sur les excédents. En référence aux diapositives 18, 19 et 20, il informe les membres de sa proposition, avec explications.

Relativement à la diapositive 21, monsieur le conseiller Louis Sabourin demande si le titre « Logements abordables » a été modifié et si cette ligne peut être ventilée. Monsieur le conseiller Daniel Champagne mentionne qu'il ne s'agit pas d'aide complémentaire, mais d'investissements en logements abordables. Des exemples d'initiatives sont nommés par monsieur Champagne.

Concernant le Plan climat, madame la conseillère Anik Des Marais rappelle que la Ville a obtenu une subvention suite à l'adoption de la Politique sur les excédents. Malgré cette subvention, elle aimerait que des sommes soient réservées considérant les nombreux besoins identifiés et à venir. Monsieur Champagne mentionne qu'il sera important d'évaluer les capacités financières et humaines de la Ville, avant de réserver des sommes pour différents projets. Madame Des Marais confirme que plusieurs actions nécessitent en effet l'implication de plusieurs ressources humaines, il devient clair que cette capacité devra être augmentée pour répondre aux nombreux besoins.

Madame la conseillère Caroline Murray adresse une préoccupation concernant le déneigement et se questionne s'il s'agit d'une question de financement. Elle demande si la réserve d'un financement à cet effet ne pourrait pas être pertinente. Madame la mairesse fait un point d'ordre à l'égard de l'adoption de la Politique sur les excédents et mentionne que la présentation pour le déneigement sera faite dans les prochaines semaines.

Monsieur le conseiller Mario Aubé ne souhaite pas faire un point d'ordre, mais revient sur les priorités identifiées et les recommandations formulées par le comité exécutif.

Des précisions sont données par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin à l'égard de la STO.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon se demande si des élus souhaitent déroger à la Politique sur les excédents et demande s'il y a lieu de poursuivre les réflexions vs autres besoins et demandes, afin de s'assurer que la Politique répond aux besoins.

Pour la question de l'itinérance, monsieur Champagne mentionne qu'il s'agit d'un problème important pour lequel la Ville prend des actions en continu. Il mentionne par ailleurs que la question du logement abordable peut couvrir en partie cette question, du moins indirectement.

Monsieur Moran est d'accord qu'il ne faut pas déroger à la légère aux décisions prises par le conseil, mais qu'il est possible de changer d'idée. Concernant l'itinérance, il ne croit pas que la question du logement abordable va apporter des solutions à court terme à une situation urgente.

Monsieur le conseiller Denis Girouard fait également référence au besoin urgent en itinérance et mentionne que le gouvernement provincial doit en faire plus dans ce dossier, qu'un dialogue doit s'ouvrir. Madame la mairesse mentionne que l'itinérance la préoccupe également grandement et confirme qu'il y a des discussions fréquentes avec le CISSSO et le gouvernement provincial. Elle fait également mention des discussions tenues lors de la FCM et de demandes formulées au gouvernement.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron souhaite rappeler qu'il y a parfois des situations d'urgence qui obligent à faire preuve d'agilité dans les décisions politiques. Ces dépenses devraient en effet venir d'autres paliers de gouvernement, mais il faut éviter que la situation dégénère et que les gens soient en danger.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin mentionne également qu'il y a possibilité de déroger à des politiques, en situation d'urgence. Il ne faut pas se substituer au gouvernement provincial et demande si des investissements tripartites peuvent être faits. Madame la mairesse rappelle la décision prise pour un projet de développement de logement abordable et confirme qu'il est donc possible de débloquer des enveloppes d'urgence considérant que les humains sont prioritaires, même si ça ne passe pas par les excédents.

Monsieur Champagne fait un retour sur le dossier de la STO et sur l'impact de possibles investissements complémentaires dans d'autres dossiers.

En ce qui a trait à l'itinérance, monsieur Girouard croit que la Ville en fait déjà beaucoup dans ce dossier et craint que ces implications viennent diminuer les actions du gouvernement provincial.

Monsieur Leclerc demande dans quelle réserve seraient pris les fonds pour la STO. Des explications sont données par monsieur St-Pierre et monsieur Tanguay vs surplus excédentaires. Monsieur St-Pierre confirme que le fonds de prévoyance est une réserve et fournit des précisions.

Monsieur Champagne mentionne qu'il y a une ligne pour le Plan climat et demande si le transport en commun ne pourrait pas y être inclus. La Ville a des priorités et les besoins doivent être identifiés clairement.

Monsieur Daniel Feeny, attaché politique, se joint à la rencontre à 10 h 35.

Un questionnement est adressé par monsieur Girouard sur le fonds de prévoyance et des explications sont données par monsieur St-Pierre.

Madame Des Marais mentionne que les transports en commun ont en effet un lien avec le Plan climat, mais se questionne sur les possibilités de couvrir en entier les sommes relatives à la STO. Madame la mairesse mentionne que ce sera étudié et précisé au comité exécutif, pour retour au conseil municipal en juillet.

Monsieur Boivin revient sur la proposition de monsieur Leclerc et sur l'impact des détails sur les actions de la Ville. Monsieur St-Pierre mentionne que les sommes non arrondies pourront être ajustées pour l'adoption des affectations au conseil municipal du 6 juin prochain.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 40.

Monsieur Mario St-Pierre et mesdames Nathalie Fleurent et Renée Guénette quittent la rencontre.

Messieurs Luc Beaudoin, directeur, Police, Simon Fournier, inspecteur-chef, Police, Stéphane Raymond, directeur adjoint, Police, François Duguay, directeur adjoint, Police et mesdames Mariane Leduc, responsable des communications et des relations avec la communauté, Police et Frédérique Delisle, attachée politique.

Reprise du comité plénier public à 11 h04.

Préalablement à la présentation du Bilan des activités policières 2022, madame la conseillère Anik Des Marais prend la parole afin d'informer les élus d'un prix reçu au nom de monsieur Daniel Champagne, à l'occasion du congrès de la Fédération canadienne des municipalités.

Le Prix Mike Badham est décerné à une personne qui a contribué de manière exceptionnelle aux programmes de FCM International tant sur les plans de l'innovation et de la créativité, que de l'engagement et du leadership.

CP20230530-P2**BILAN DES ACTIVITÉS POLICIÈRES 2022**

Présentation par messieurs Luc Beaudoin et Simon Fournier.

Introduction par monsieur Simon Rousseau, qui remercie monsieur Luc Beaudoin pour les travaux réalisés, à l'aube de sa retraite.

Plan de la présentation :

- Portrait du SPVG;
- Demandes de services;
- Bilan de la criminalité;
- Équipes d'enquêtes spécialisées;
- Sécurité routière et patrouilles spécialisées;
- Équipes du soutien organisationnel;
- Présence en milieu scolaire;
- Soutien aux victimes;
- Partenariats et comités;
- Approche de police communautaire et initiatives pour redonner à la communauté;
- Les communications au service de la population;
- Projets et grandes réalisations;
- Priorités 2023.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin demande de fournir de plus amples informations sur le projet UNIC et adresse un questionnement relativement aux plaques de la province de l'Ontario sur le territoire de la ville de Gatineau (impact sur le budget de la STO). Monsieur Beaudoin mentionne que le Service de police est responsable de ce dossier, mais qu'il s'agit d'un dossier très complexe, plusieurs vérifications à faire avant tout suivi à la Cour municipale (complexité de la preuve). Quant au projet UNIC, monsieur Fournier fournit des informations sur les interventions réalisées et informe les élus d'ajout de deux nouveaux axes.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris-Parent demande quelle est la structure du projet UNIC ainsi que son horaire. Elle adresse également un questionnement sur le programme de formation (AEC) ainsi que sur la question des surdoses. Monsieur Beaudoin confirme que l'AEC sera renouvelé. En ce qui a trait au projet UNIC, monsieur Fournier mentionne que l'horaire n'est pas 24/7, en raison des enjeux de disponibilité de ressources du SPVG et du CISSSO. Pour le dossier des surdoses, des travaux sont en cours avec les acteurs concernés et des informations sont données en ce qui trait aux actions en cours/à venir.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande si, dans le cadre d'interventions faites suite à des requêtes 311 (vitesse...), des rapports sont faits quant aux mesures qui devraient être mises en place. Des informations sont données par monsieur Beaudoin relativement à la tenue d'un comité où des recommandations sont formulées.

Madame la conseillère Caroline Murray mentionne que les policiers peuvent vérifier à l'occasion les bancs d'auto des enfants, suivant une courte formation. Elle fait mention d'une association avec des techniciens spécialisés et invite le SPVG à entrer en communication avec cette association. Monsieur Beaudoin confirme que les policiers renouvèlent leur formation afin de s'assurer d'être à jour pour ces vérifications.

Monsieur Champagne souligne l'importance de reconnaître le travail des élèves brigadiers. Il mentionne qu'il est également important de reconnaître les bénévoles de « Contribution vélo service », qui agissent comme bénévoles et comme ambassadeurs.

Monsieur Boivin remercie monsieur Beaudoin pour sa contribution à la Ville de Gatineau. Le mot de la fin est adressé par monsieur Beaudoin.

Fin du comité plénier public à 11 h 55.